



## Mobilisation générale pour la rénovation énergétique !

### Compte-rendu du webinaire « Comment faire de la rénovation énergétique un pilier de la relance économique et écologique en France ? »

**Énergies & Avenir**, l'association des professionnels du chauffage à eau chaude, réunissait au cours d'un webinaire le 1<sup>er</sup> juillet **Anthony Cellier** député du Gard, rapporteur de la Loi Énergie-Climat, **Anne-Lise Deloron**, coordinatrice interministérielle pour la rénovation énergétique, et **Patrice Hennig**, porte-parole de l'association. L'objectif ? Renforcer la mobilisation générale pour faire de la rénovation énergétique un pilier de la relance économique et écologique en France, et réaffirmer le rôle fondamental des professionnels dans ce processus.

Paris, le 24 juillet 2020

#### Un consensus quant aux objectifs à atteindre mais un débat sur les moyens d'y parvenir

Si la rénovation énergétique est un sujet brûlant d'actualité, ça n'en est pas moins un sujet courant, souvent à l'ordre du jour des politiques publiques comme l'a souligné le député Anthony Cellier. Cette constance s'explique, selon Anne-Lise Deloron, par les diverses réformes de long terme entreprises depuis le début du quinquennat.

Elle s'explique également par le fait que les professionnels de la rénovation énergétique représentent une importante filière d'emplois locaux non délocalisables. Pour ce qui concerne le chauffage à eau chaude, Énergies & Avenir représente une filière française dynamique et innovante composée de 300.000 emplois, et de plus de 80 sites de production, sur laquelle la relance économique et écologique peut s'appuyer alors que 2 bâtiments sur 3 en France sont équipés d'un système à boucle à eau chaude.

Si la rénovation énergétique est un sujet dont les objectifs sont partagés de tous, les moyens mis en œuvre ne font pas toujours consensus. A titre d'exemple, le député Cellier a fait écho aux propositions de la Convention citoyenne pour le climat, dont beaucoup rejoignent le travail engagé par les parlementaires. Il a par exemple mentionné les interdictions, qui pourraient se révéler contreproductives si elles ne sont pas accompagnées, en amont, par des incitations à l'action et de l'information. C'est d'ailleurs l'esprit de la loi Énergie-Climat qui prévoit l'obligation de rénovation des passoires thermiques à l'horizon 2028, précédée par un panel d'aides financières, d'accompagnement et de simplification. En 2023, rendez-vous est pris avec la loi quinquennale sur le climat et l'énergie pour fixer, si besoin est, des sanctions.

#### Un travail de longue haleine à prolonger

Anne-Lise Deloron est revenue sur les multiples réformes en cours, pour la rénovation du secteur résidentiel comme du secteur tertiaire, en soulignant un impératif : celui « *d'accompagner plus et mieux dans l'ensemble du processus de rénovation énergétique* » : « *L'objectif, c'est d'accompagner 100% du territoire métropolitain par des dispositifs d'information croisée et de soutien et une logique de facilitation et d'uniformisation des outils.* »

Cette montée en puissance des outils pour la massification de la rénovation énergétique s'accompagne également par un suivi accru des parlementaires, comme en a témoigné le député Cellier qui a rappelé que la loi Énergie et Climat, dont il était le rapporteur, a acté la création d'une loi quinquennale sur le climat et l'énergie.



Le député Cellier a également tenu à saluer les professionnels de la rénovation énergétique. Patrice Hennig, porte-parole d'Énergies & Avenir, a quant à lui rappelé qu'ils n'ont jamais cessé d'assurer les travaux de maintenance d'urgence des systèmes de chauffage pendant le confinement et sont aujourd'hui pleinement mobilisés avec plus de 93% des chantiers repris.

### **Des pistes évoquées et des annonces après l'été pour faire de la rénovation énergétique un pilier de la relance**

Si le plan de relance du gouvernement pour l'économie, dont la rénovation énergétique sera un pilier, doit être annoncé à la rentrée, ce webinaire a permis d'en évoquer les grands axes et les réformes en cours sur lesquelles le plan s'appuiera comme la réforme sur la fiabilisation du DPE soulignée par Anne-Lise Deloron.

L'occasion pour le député Cellier de présenter en avant-première quelques pistes de son rapport issu du groupe de travail énergie de sa commission, comme une action accrue auprès des bâtiments publics, un accompagnement renforcé des municipalités pour la rénovation de leur parc, et la création d'un prêt garanti par l'État en support à l'éco-PTZ. Le député demande également plus d'engagement des banques privées avec la proposition de mettre en place un « Name and Shame » sur la distribution de l'Éco-PTZ.

Pour Énergies & Avenir, l'accent doit être mis sur la communication afin de faire connaître les dispositifs d'aides ainsi que leur complémentarité. Pour que cette communication porte ses fruits, les aides doivent être stabilisées dans le temps, lisibles, et s'adresser au plus grand nombre. A ce titre, les professionnels de la filière appellent de leurs vœux un élargissement du CITE/ Ma Prime Rénov' aux chaudières gaz très haute performance énergétique et aux appareils de régulation.

#### **Contact presse :**

Agence BCW pour Énergies & Avenir :

Tania Chemtob – [tania.chemtob@bcw-global.com](mailto:tania.chemtob@bcw-global.com) – 01.56.03.14.20

#### ***A propos d'Énergies & Avenir : l'association des professionnels engagés dans le développement du chauffage durable :***

L'association Énergies & Avenir, créée en 1991, a pour mission de proposer et de promouvoir, de concert avec l'ensemble des parties prenantes, des solutions techniques permettant de relever les défis énergétiques et environnementaux de demain et d'engager concrètement la mise en œuvre de la transition énergétique en France. Elle regroupe l'ensemble des professions de la filière du chauffage à eau chaude – fournisseurs d'énergies, organisations professionnelles du bâtiment, de l'exploitation maintenance et entretien, fabricants et distributeurs d'équipement – tous convaincus de la nécessité du développement du chauffage durable. La filière chauffage à eau chaude représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 90 milliards d'euros et 300 000 emplois en France. Il s'agit d'un gisement d'emplois de proximité et non délocalisables.